

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATANE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi, 10 septembre 2012 à 20 h 00, à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Monique A. Roy, conseillère au siège #1
 Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3
 Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #4
 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Sont absents : Monsieur Daniel Bernier, conseiller au siège #2
 Monsieur Martin Pelletier, conseiller au siège #5

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h 00. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
7. **Sécurité publique**
 - 7.1. Aménagement d'une borne sèche pour le service incendie
8. **Transport**
 - 8.1. Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal
 - 8.2. Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées
 - 8.3. Entretien préventif sur le moteur du camion charrue Western Star 1998
 - 8.4. Monsieur Émery Marlow – Plainte relative à la circulation des véhicules lourds dans le 3^e rang
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Collecte, transport et traitement des matières résiduelles pour 2013-2015
 - 9.2. Intégration du poste d'opérateur (trice) du réseau d'aqueduc et d'égout à la politique salariale
 - 9.3. Étude d'avant-projet relative au prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans le secteur sud de la route 132
 - 9.4. Monsieur Stéphane St-Louis – Plainte relative à son puits d'eau potable
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Lecture et adoption du règlement numéro 2012-03 décrétant un programme de crédit de taxes foncières en vue de favoriser la construction résidentielle sur tout le territoire de Baie-des-Sables
 - 10.2. Attribution du prix relatif à l'entretien des jardinières
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Aménagement d'une nouvelle rampe d'accès pour personnes à mobilités réduites au centre communautaire
 - 11.2. Nouvelle politique pour la location de matériel et d'équipement au centre communautaire
 - 11.3. Mary-Ève Helgerson – Cours de zumba à Baie-des-Sables
 - 11.4. Demande de financement dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Municipalité de Les Méchins – Demande d'appui relative à la clinique sans rendez-vous au CLSC
 - 13.2. SHGM – Demande d'appui auprès du Pacte rural
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

2012-148 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour du 10 septembre 2012 tel que remis par le secrétaire-trésorier tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2012-149 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2012

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 6 août dernier ;

En conséquence, il est proposé par Madame Monique A. Roy et résolu d'approuver le procès-verbal du 6 août 2012 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2012-150 APPROBATION DES COMPTES AU 31 AOÛT 2012

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois d'août 2012 ;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 août 2012 :

Liste des comptes à payer	23 018,69	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés)	1 452,21	\$
Liste des salaires nets payés (chèques #3276 au #3295)	12 203,35	\$
Total des comptes au 31 août 2012	36 674,25	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucun point n'a été soulevé.

7.1 Aménagement d'une borne sèche pour le service incendie

Des réservoirs d'eau et/ou des bornes sèches devront être installés sur le territoire de Baie-des-Sables afin d'améliorer l'alimentation en eau pour le service incendie et ainsi respecter le schéma de couverture de risque incendie de la MRC de Matane. Une rencontre est prévue le 20 septembre prochain avec des représentants de la MRC de Matane pour déterminer les dernières modalités avant l'achat et l'installation de ces dernières (démarches auprès de la CPTAQ et des propriétaires, déterminer les emplacements et le nombre de réservoirs requis, etc.).

8.1 Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal

2012-151 APPROVISIONNEMENT EN PROPANE POUR LE CHAUFFAGE DU GARAGE MUNICIPAL

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'approvisionnement en propane à « Sonic Propane » et à « Supérieur Propane » pour la prochaine année en vertu de la résolution #2012-141 ;

Considérant que nous avons reçu les soumissions suivantes :

- « Sonic Propane » au prix fixe livré de 0,4630 \$ le litre ;
- « Supérieur Propane » au prix fixe livré de 0,4651 \$ le litre (excluant la location des réservoirs et des frais pour les matières dangereuses) ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu de retenir la soumission de « Sonic Propane » au prix fixe de 0,4630\$ le litre livré plus les taxes applicables pour l'approvisionnement en propane. Ce prix est valide jusqu'au 30 septembre 2013. Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, ou la directrice générale adjointe, Madame Huguette Marcoux, sont autorisés à signer le contrat de vente de propane à prix fixe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2 Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées

2012-152 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET DE L'ACCÈS À LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu de demander des soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées pour la saison hivernale 2012-2013 aux entreprises locales suivantes :

- Les Entreprises D'Auteuil & fils inc. ;
- Entreprises Gilles Fournier enr. ;
- Entreprise Daniel Duchaine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.3. Entretien préventif sur le moteur du camion charrue Western Star 1998

2012-153 ENTRETIEN PRÉVENTIF SUR LE MOTEUR DU CAMION CHARRUE WESTERN STAR 1998

Considérant le nombre d'heures de fonctionnement du moteur du camion charrue Western Star 1998 ;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'accepter la soumission du Centre du Camion J.L. inc. en date du 5 septembre 2012 pour un entretien sur le moteur du camion charrue Western Star 1998 au montant de 1 397,21 \$ plus les taxes. Ces travaux consistent à changer le bearing crank, ajuster les valves, les injecteurs et les jacobs.

Cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.4 Monsieur Émery Marlow – Plainte relative à la circulation des véhicules lourds dans le 3e rang

Une lettre de Monsieur Émery Marlow et de Madame Anita Primeau datée du 9 septembre 2012 a été reçue relative à la circulation des véhicules lourds dans le 3^e rang. Le dossier sera transmis au parrain de la Sûreté du Québec. La possibilité de déplacer la surface d'épandage de l'abat-poussière vers l'ouest de sa résidence sera également étudiée.

9.1 Collecte, transport et traitement des matières résiduelles pour 2013-2015

2012-154 **ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE BOUFFARD SANITAIRE INC. POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Considérant la résolution #2012-143 relative à l'appel d'offres public pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles pour les années 2013 à 2015 inclusivement ;

Considérant que nous avons reçu les soumissions conformes suivantes :

- « Bouffard Sanitaire inc. » au montant de 93 916,03 \$ plus les taxes ;
- « Exploitation Jaffa inc. » au montant de 127 654,16 \$ plus les taxes ;

Considérant que la municipalité peut résilier en tout temps le présent contrat afin d'accéder à un éventuel regroupement avec la MRC de Matane ;

Considérant que la municipalité peut substituer, sans frais supplémentaire, un certain nombre de collectes des ordures ménagères et/ou des matières recyclables par des collectes de matière organique putrescible résiduelle ;

En conséquence, il est proposé par Madame Monique Roy et résolu

- d'accepter la soumission de « Bouffard Sanitaire inc. » pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles au montant de 107 979,95 \$ taxes incluses pour les années 2013 à 2015 inclusivement ;
- d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat avec « Bouffard Sanitaire inc. » afin de donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Des démarches seront effectuées auprès de Bouffard Sanitaire inc. afin de déterminer de quelle manière les plastiques agricoles seront ramassés.

9.2 Intégration du poste d'opérateur (trice) du réseau d'aqueduc et d'égout à la politique salariale

2012-155 **MODIFICATION À LA POLITIQUE SALARIALE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (ÉCHELLE SALARIALE – VERSION 2.0)**

Considérant la résolution #2009-019 relative à l'adoption d'une première politique salariale des employés municipaux ;

Considérant la résolution #2012-128 relative à la reprise de la gestion complète de l'exploitation de nos installations d'aqueduc et d'égout par la Municipalité de Baie-des-Sables ;

Considérant la rencontre tenue le 25 juillet dernier avec les représentants de la Municipalité de Saint-Damase et Monsieur Francis Bélanger, opérateur ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Damien Ouellet et résolu :

- de modifier l'échelle salariale en vigueur en ajoutant une classe supplémentaire entre la 2^e et la 3^e classe de l'échelle actuelle ;
- de fixer la rémunération horaire de la nouvelle classe variant de 14,16 \$ à 17,70 \$ selon l'échelon ;
- d'adopter la nouvelle échelle salariale ainsi modifiée (version 2.0) et se composant dorénavant de 9 classes et de 9 échelons avec une rémunération horaire variant de 10,40 \$ à 18,57 \$;
- d'adopter la nouvelle description de tâches pour le poste d'opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout telle que déposée ;
- d'attribuer les classes aux types d'emploi suivants :

- Classe 1 : Directeur des travaux publics ;
 - Classe 2 : Directeur général adjoint ;
 - Classe 3 : Opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout ;
 - Classe 4 : Opérateur journalier (avec permis de conduire – classe 3) ;
 - Classe 5 : Opérateur journalier (avec permis de conduire – classe 5) ;
 - Classe 6 : Journalier ou Commis de bureau ;
 - Classe 7 : Concierge ;
 - Classe 8 : Bibliothécaire ;
 - Classe 9 : Préposé à la patinoire et au centre communautaire ;
- de conserver les huit (8) règles d'application déjà existante de l'échelle salariale en vigueur ;
 - en aucun cas, le salaire d'un employé ne sera ajusté à la baisse suite à l'application de la présente politique salariale, son salaire sera plafonné jusqu'à ce que sa situation dans l'échelle salariale dépasse son salaire actuel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2012-156 POSITIONNEMENT DES EMPLOYÉS DANS LA NOUVELLE ÉCHELLE SALARIALE – VERSION 2.0

Considérant la modification de la politique salariale des employés municipaux en vertu de la résolution #2012-155 ;

Considérant qu'il a lieu de clarifier le positionnement des employés municipaux dans l'échelle salariale nouvellement en vigueur ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu :

- de positionner les employés municipaux aux classes suivantes :
 - Monsieur André Bernier : classe 1 ;
 - Madame Huguette Marcoux : classe 2 ;
 - Monsieur Émilien Ouellet : classe 4 ;
 - Monsieur Maxime Galarneau : classe 4 ;
 - Monsieur Philippe Lévesque : classe 4 ;
 - Madame Jacinthe Fournier : classe 7 ;
 - Monsieur René Ratté : classe 9 ;
 - Monsieur Michel Migneault : classe 9 ;
- de reconnaître le statut des employés comme suit :
 - Monsieur André Bernier : permanent à temps plein ;
 - Madame Huguette Marcoux : permanent à temps partiel ;
 - Monsieur Émilien Ouellet : permanent à temps plein ;
 - Monsieur Maxime Galarneau : saisonnier à temps partiel ;
 - Monsieur Philippe Lévesque : saisonnier à temps partiel ;
 - Madame Jacinthe Fournier : permanent à temps partiel ;
 - Monsieur René Ratté : saisonnier à temps partiel ;
 - Monsieur Michel Migneault : saisonnier à temps partiel ;
- d'autoriser l'application de la nouvelle politique salariale des employés municipaux dès son adoption.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.3 Étude d'avant-projet relative au prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans le secteur sud de la route 132

Une rencontre s'est tenue le 29 août 2012 à 19 h 00 avec les propriétaires concernés pour les informer du contenu du rapport d'avant-projet préparé par la firme Roche et des démarches à venir. La prochaine étape consiste à démontrer que la santé publique ou la salubrité publique sont menacées dans ce secteur. Une demande d'aide financière pourra par la suite être effectuée dans le *Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM)*.

9.4 Monsieur Stéphane St-Louis – Plainte relative à son puits d'eau potable

La Municipalité de Baie-des-Sables et le promoteur, Construction Renauld St-Laurent enr., ont été avisés par lettre datée du 7 septembre 2012 par les représentants de Monsieur Stéphane St-Louis que les problèmes d'insalubrité de son eau sont en lien direct avec les travaux de construction de la nouvelle rue (rue des Souvenirs). Des employés de la municipalité iront constater dans les prochains jours de la couleur de l'eau de sa résidence et un échantillon de l'eau sera prélevé pour analyse. Le promoteur a d'ailleurs déjà rencontré le plaignant.

10.1 Lecture et adoption du règlement numéro 2012-03 décrétant un programme de crédit de taxes foncières en vue de favoriser la construction résidentielle sur tout le territoire de Baie-des-Sables

Le maire rappelle aux élus présents du contenu des avis juridiques datés du 9 et du 29 août 2012 produits par Maître Jean-Pierre Chamberland, avocat, en vertu de la résolution #2012-145 concernant le projet de règlement numéro 2012-03 décrétant un programme de crédit de taxes foncières en vue de favoriser la construction résidentielle sur tout le territoire de Baie-des-Sables.

2012-157 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-03 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES EN VUE DE FAVORISER LA CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE SUR TOUT LE TERRITOIRE DE BAIE-DES-SABLES

ATTENDU que le conseil municipal désire encourager la construction résidentielle sur tout son territoire et ainsi la venue de nouvelles familles ;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par Monsieur Damien Ouellet lors de la séance du conseil tenue le 6 août 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu que le présent règlement portant le numéro 2012-03 soit adopté. Le vote est demandé sur cette proposition. Monsieur Damien Ouellet et Madame Sylvie Bouffard votent en faveur de cette proposition. Mesdames Monique A. Roy et Claudie Fillion votent contre cette proposition.

Le vote étant également partagé, cette proposition est rendue dans la négative conformément à l'article 161 du *Code municipal du Québec*.

10.2 Attribution du prix relatif à l'entretien des jardinières

2012-158 ATTRIBUTION DU PRIX RELATIF À L'ENTRETIEN DES JARDIÈRES

Considérant la résolution #2012-052 relative à l'entretien des jardinières ;

Considérant qu'il a lieu de remettre un prix de mérite au contribuable ayant le mieux entretenu la jardinière en face de sa propriété durant la période estivale ;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de :

- Décerner le prix à Monsieur Gabriel Raymond résidant au 92, rue de la Mer à Baie-des-Sables ;
- De le féliciter pour son implication dans l'entretien de la jardinière ainsi que le résultat obtenu ;
- De lui offrir un chèque-cadeau chez « Restaurant le Matelot » au montant de 50 \$;
- De souligner cet événement dans le prochain bulletin municipal.

Monsieur Damien Ouellet vote contre cette proposition.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

11.1 Aménagement d'une nouvelle rampe d'accès pour personnes à mobilités réduites au centre communautaire

Pour faire suite à la résolution #2012-134, aucune soumission n'a été reçue pour la réalisation des travaux consistants à l'aménagement d'une nouvelle rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite du côté nord du centre communautaire. Pour le moment, la rampe d'accès actuelle sera réparée.

11.2 Politique pour la location de matériel et d'équipement au centre communautaire

2012-159 POLITIQUE DE LOCATION DE LA SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DE L'ÉQUIPEMENT

Considérant que le conseil municipal désire préciser la politique de location de la salle du centre communautaire actuellement en vigueur et établir une nouvelle politique pour les prêts d'équipement ;

En conséquence, il est proposé par Madame Monique A. Roy et résolu d'établir la nouvelle politique de location de la salle du centre communautaire et des prêts d'équipement à partir du 11 septembre 2012 selon les modalités suivantes :

- 150 \$ par location (période maximale de 24 heures) pour les événements corporatifs, les rencontres familiales, les partis politiques, les députés et les candidats politiques. Ce tarif est payable avant l'événement au bureau de la municipalité.
- Gratuit pour les organismes sans but lucratif (OSBL) et communautaires qui offre des activités ou services offerts à la population de Baie-des-Sables. Le ménage devra être effectué par les organismes après chaque événement. Les chaises et tables devront être ramassées, la cuisine nettoyée, les réfrigérateurs nettoyés et vidés, le balai passé et les poubelles sorties.
- Dans tous les cas, un formulaire de location devra être signé par le ou la responsable de l'événement lors de la prise de possession des clés du centre communautaire. Les intéressés devront s'adresser au bureau municipal afin de réserver à l'avance.
- Aucun prêt d'équipements n'est autorisé et ces derniers devront demeurer à l'intérieur de l'immeuble situé au 117, route 132.

Toutes les résolutions précédentes concernant l'objet en titre sont abrogées par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3 Mary-Ève Helgerson – Cours de zumba à Baie-des-Sables

Madame Mary-Ève Helgerson est à la recherche d'un local à Baie-des-Sables pour donner des cours de zumba. Le comité des loisirs la contactera afin de coordonner les activités et bénéficier de la location de la salle du centre communautaire gratuitement.

11.4 Demande de financement dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire

2012-160 RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Considérant l'étude et les plans préliminaires préparés par Monsieur Jean-Eudes St-Amand en date du 19 mars 2011 ;

Considérant la résolution #2011-073 autorisant la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) volet 2.1 pour la réalisation des travaux de réaménagement et d'agrandissement du centre communautaire ;

Considérant qu'aucune réponse relative à cette demande d'aide financière n'a été obtenue du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) depuis ce temps ;

En conséquence, il est proposé par Madame Monique A. Roy et résolu d'autoriser le directeur général à travailler sur la présentation d'une nouvelle demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire de Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. Suivi de la dernière période de questions

Aucun retour n'est effectué.

13. Divers

13.1 Municipalité de Les Méchins – Demande d'appui relative à la clinique sans rendez-vous au CLSC

2012-161 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS RELATIF À LA CLINIQUE SANS RENDEZ-VOUS AU CLSC

Considérant la résolution numéro 2012-192 de la Municipalité de Les Méchins en vue d'obtenir une clinique sans rendez-vous au CLSC ;

Considérant l'importance d'élargir les services dispensés par le CLSC afin de limiter les déplacements des personnes âgées et de la population en générale à l'extérieur de leur municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Madame Monique A. Roy et résolu d'appuyer la Municipalité de Les Méchins dans ses démarches pour l'obtention d'une clinique sans rendez-vous à leur CLSC.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

13.2 SHGM – Demande d'appui auprès du Pacte rural

2012-162 APPUI À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE MATANE AUPRÈS DU PACTE RURAL

Considérant que la Société d'histoire et de généalogie de Matane (SHGM) souhaite organiser des ateliers de généalogie dans les villages de la MRC de Matane ;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu d'appuyer la SHGM dans ses démarches pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Pacte rural.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Les points suivants ont été soulevés par les élus :

- Rencontre avec la CPTAQ relative à la demande d'exclusion de la zone agricole permanente ;
- Programme d'encouragement à la construction résidentielle administré par la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- Bétonnage de la patinoire municipale (fissures) ;
- Clinique sans rendez-vous au CLSC de Baie-des-Sables ;
- Construction de la nouvelle résidence pour personnes âgées ;
- Conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables ;
- Programme d'encouragement à la construction résidentielle administré par la Corporation de développement de Baie-des-Sables ;
- Cours de zumba à Baie-des-Sables.

2012-163 DEMANDE AU CSSS DE MATANE RELATIVE À LA CLINIQUE SANS RENDEZ-VOUS AU CLSC DE BAIE-DES-SABLES

Considérant l'importance d'élargir les services dispensés par le CLSC de Baie-des-Sables afin de limiter les déplacements des personnes âgées et de la population en générale à l'extérieur de leur municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Madame Monique A. Roy et résolu de demander au Centre de santé et de services sociaux de Matane l'implantation d'une clinique sans rendez-vous au CLSC, point de service de Baie-des-Sables.

Qu'une demande d'appui soit adressée à la MRC de Matane.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

15. Levée de l'assemblée

2012-164 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de lever la session à 21 h 40.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire